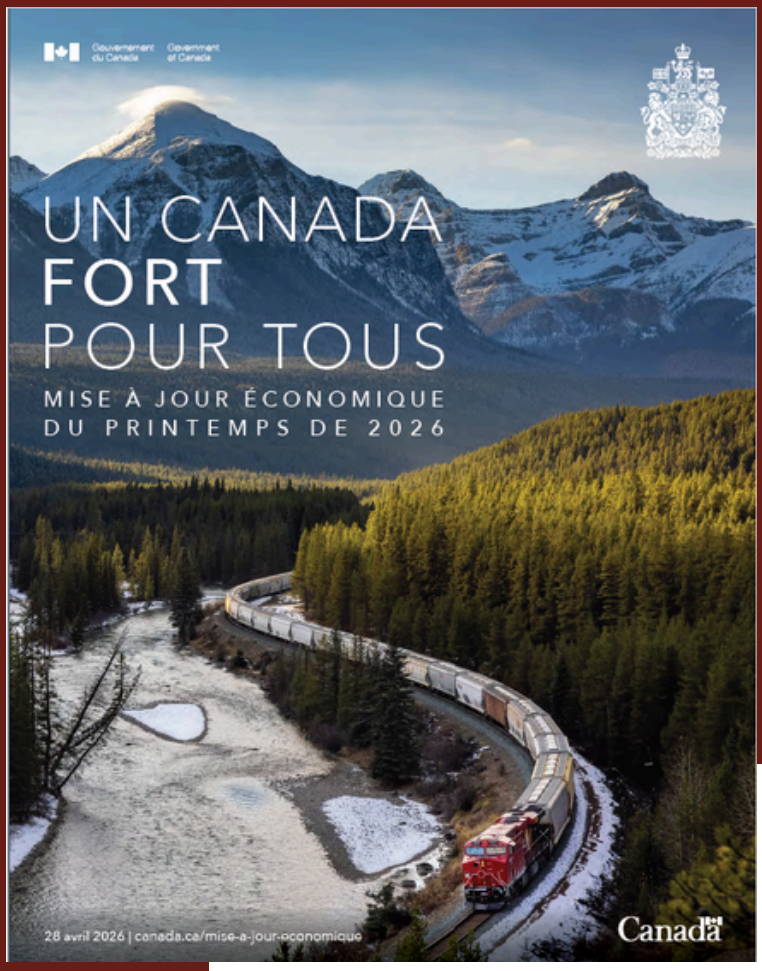
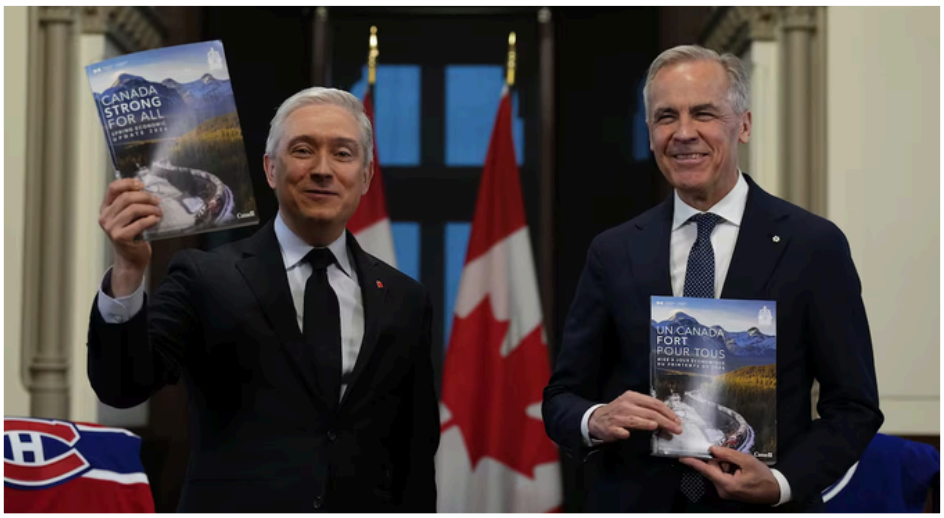
SENATORS FOR CLIMATE SOLUTIONS
SÉNATEURS POUR DES SOLUTIONS CLIMATIQUES

Mise à jour économique du printemps 2026

Une perspective climatique







APERÇU

La Mise à jour économique du printemps 2026 : Un Canada fort pour tous, déposée par François-Philippe Champagne le 28 avril 2026, présente l'évolution de l'approche du gouvernement fédéral en matière de politique climatique, intégrée à un cadre économique plus large.

La Mise à jour indique que le déficit prévu pour 2025-2026 s'établit désormais à 66,9 milliards de dollars, soit une réduction de 11,5 milliards de dollars par rapport au budget de 2025. Cette amélioration est principalement attribuable à une économie plus résiliente et à de meilleures conditions de l'échange, soutenues par la hausse des prix mondiaux du pétrole brut, qui devraient s'établir en moyenne à 15 $ US de plus par baril cette année que ce qui avait été prévu. De plus, l'augmentation de la capacité d'exportation constitue un amortisseur important : le projet LNG Canada, phase 1, qui a commencé ses exportations en juin 2025, a atteint un niveau représentant 7,5 % des exportations totales de gaz naturel, ce qui contribue à stabiliser les recettes publiques malgré les tensions commerciales persistantes.

La présente note d'information offre un aperçu des principales mesures liées au climat annoncées dans la Mise à jour. Elle examine la façon dont le gouvernement positionne l'action climatique comme un moteur de croissance économique, qualifiée de « compétitivité climatique », tout en poursuivant des investissements dans l'énergie propre, la capture du carbone, la finance durable et la protection de la biodiversité.

Alors que l'économie mondiale s'oriente vers des trajectoires à faibles émissions de carbone, l'orientation des politiques canadiennes reflète une volonté de concilier les possibilités économiques et la protection de l'environnement. Cela comprend le renforcement des engagements en matière de financement climatique international, le soutien au déploiement de technologies propres et la protection des écosystèmes naturels.

Parallèlement, la note d'information souligne certaines lacunes et arbitrages dans la Mise à jour, notamment l'absence de nouvelles mesures réglementaires et leurs répercussions potentielles sur les cibles d'émissions du Canada et ses objectifs climatiques à long terme.

SOUTIEN AU FINANCEMENT CLIMATIQUE INTERNATIONAL

Les changements climatiques constituent un enjeu mondial qui exige une action internationale coordonnée. Le financement climatique international joue un rôle essentiel pour permettre aux pays en développement et vulnérables de réduire leurs émissions, de s'adapter aux impacts climatiques et de renforcer leur résilience économique à long terme.

La Mise à jour économique du printemps 2026 prévoit environ 3,17 milliards de dollars en financement direct spécifiquement consacré au climat sur cinq ans afin de soutenir des programmes dans les pays en développement, notamment :

- 3,0 milliards de dollars à Affaires mondiales Canada pour des initiatives de financement climatique international ;
- 167,9 millions de dollars à Environnement et Changement climatique Canada pour appuyer des programmes internationaux liés au climat.

En outre, le gouvernement prévoit verser 2,73 milliards de dollars à FinDev Canada, l'institution canadienne de financement du développement, dont :

- 2,0 milliards de dollars en capital versé ;
- 732 millions de dollars pour élargir sa facilité de financement concessionnel.



Bien que FinDev Canada soutienne des investissements liés au climat, ce financement n'est pas exclusivement réservé aux activités climatiques et servira également des objectifs de développement plus généraux. Son rôle principal consiste à mobiliser des investissements du secteur privé, notamment dans des projets liés au climat.

Dans l'ensemble, ces mesures témoignent d'un virage vers l'utilisation de fonds publics pour attirer des capitaux privés, avec un objectif de plus de 3 dollars d'investissement privé pour chaque dollar de financement public.

Combinées aux contributions existantes par l'entremise des banques multilatérales de développement, d'Exportation et développement Canada et d'autres outils de financement, ces mesures visent à permettre au Canada de fournir plus de 13 milliards de dollars de soutien total lié au climat aux pays en développement au cours des cinq prochaines années. Ce montant comprend à la fois du financement public direct et des capitaux privés et institutionnels mobilisés, et ne doit pas être interprété comme des dépenses fédérales entièrement nouvelles ou exclusivement consacrées au climat.

Élargissement du crédit d'impôt pour la capture du carbone à la récupération assistée du pétrole

Le crédit d'impôt fédéral pour l'investissement dans la capture, l'utilisation et le stockage du carbone (CUSC) soutient actuellement les investissements dans les technologies de capture du carbone. L'admissibilité dépend de l'utilisation finale du CO_2 capturé : à l'heure actuelle, seules le stockage géologique dédié et le stockage dans le béton sont admissibles, tandis que la récupération assistée du pétrole (RAP) est exclue.

La Mise à jour économique du printemps 2026 propose de rendre la RAP admissible au crédit d'impôt pour le CUSC.

Les taux du crédit pour les projets de RAP seraient établis comme suit :

- 30 % pour l'équipement de capture directe dans l'air ;
- 25 % pour les autres équipements de capture ;
- 18,75 % pour les équipements de transport, de stockage et d'utilisation.

Ces taux sont volontairement inférieurs à ceux applicables au stockage géologique « pur » (qui peuvent atteindre 50 % à 60 %). Cette structure tient compte du fait que les projets de RAP génèrent des revenus privés grâce à l'augmentation de la production pétrolière. En accordant un crédit d'impôt moindre, le gouvernement ajuste la subvention publique en fonction de la rentabilité commerciale intrinsèque de ces projets. Malgré ces incitatifs, les projets devront garantir que le CO_2 capturé est stocké de façon permanente.

Cette mesure devrait accroître les recettes fédérales de 395 millions de dollars sur quatre ans, à compter de 2027-2028. Cette augmentation découle du transfert de certaines activités de capture du carbone vers une structure de crédit de niveau inférieur, ce qui réduit la dépense fiscale globale et se traduit par une hausse nette des recettes fédérales.

Le gouvernement considère cette mesure comme une étape pragmatique visant à encourager l'investissement dans les technologies de gestion du carbone au sein de l'industrie pétrolière et gazière.



Protection des baleines du Canada

De nouveaux investissements et mesures réglementaires fédérales visent à soutenir le rétablissement des populations de baleines en voie de disparition et la protection de leurs habitats essentiels.

Le Canada abrite plus de 30 espèces de baleines qui jouent un rôle fondamental dans la santé des océans et possèdent une importance culturelle profonde pour les communautés autochtones et côtières. Depuis 2018, d'importants investissements ont été réalisés dans le cadre de l'Initiative de protection des baleines et du Plan de protection des océans. Les nouveaux investissements fédéraux visent à poursuivre les efforts en matière de conservation marine, de restauration des habitats et de protection des espèces en péril.

Principaux investissements

- 160,8 millions de dollars sur cinq ans (à compter de 2026-2027) à Pêches et Océans Canada et à Transports Canada pour la protection des baleines sur l'ensemble des côtes canadiennes

- 91,3 millions de dollars supplémentaires sur cinq ans pour mettre en œuvre un programme régional de surveillance et de gestion du bruit sur la côte Ouest et protéger l'épaulard résident du Sud.



ACCUEIL D'UNE CONFÉRENCE SUR LA FINANCE DURABLE

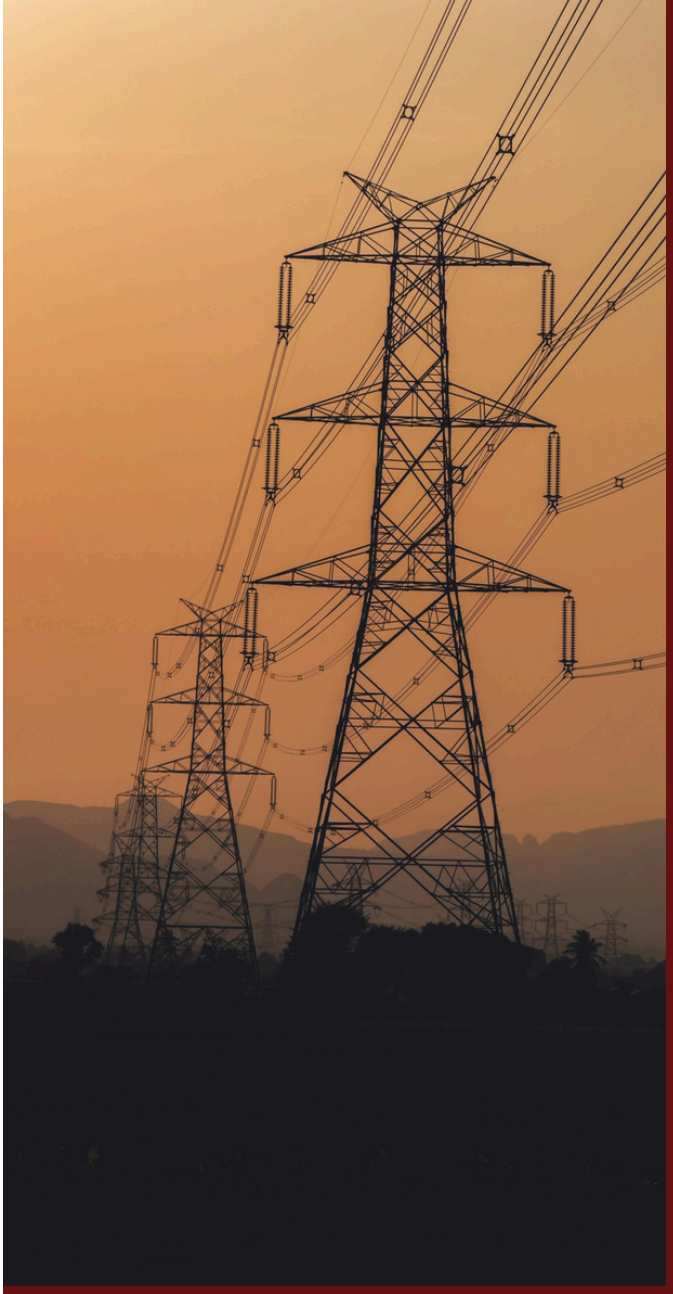


L'Institut climatique du Canada, en collaboration avec Business Future Pathways, dirige l'élaboration de lignes directrices crédibles pour les investissements « verts » et de « transition », avec la participation d'un large éventail de parties prenantes, notamment des communautés autochtones.

Un appui est prévu pour que l'Institut climatique du Canada accueille une conférence sur la finance durable au cours de l'année à venir. Cet événement réunira des experts nationaux et internationaux afin de faire progresser la taxonomie canadienne et de mettre en valeur les possibilités d'investissement durable. La taxonomie, encore en cours d'élaboration, constitue une infrastructure essentielle pour orienter les capitaux privés vers des projets véritablement alignés sur les objectifs climatiques.

La conférence contribuera à renforcer la confiance des investisseurs, à réduire l'écoblanchiment et à diriger les capitaux vers les secteurs prioritaires de la transition vers une économie propre au Canada.

UN RÉSEAU ÉLECTRIQUE PLUS ROBUSTE POUR UN CANADA PLUS FORT



Le réseau électrique du Canada devra connaître une expansion importante afin de répondre à la demande croissante et de soutenir l'électrification à l'échelle de l'économie. L'électricité représente actuellement environ 20 % de la consommation finale d'énergie et cette proportion devrait augmenter considérablement au cours des prochaines décennies.

Initiatives clés

Réseau électrique - document de discussion à venir

Le gouvernement du Canada publiera un document de discussion (aucun échéancier précisé) afin de recueillir des commentaires des provinces, des territoires, des partenaires autochtones et des intervenants sur les moyens de relier, de moderniser et d'étendre le réseau électrique canadien. Il s'agira d'un document de consultation préliminaire, et non d'une politique définitive ou d'un engagement financier.

Stratégie sur l'énergie nucléaire - en cours d'élaboration

Le gouvernement fédéral élaborera et publiera une stratégie sur l'énergie nucléaire (aucun échéancier précisé) afin d'assurer une approche nationale coordonnée pour l'avenir du secteur nucléaire canadien. Cette stratégie, qui devrait être dirigée par le gouvernement fédéral, décrira la manière dont l'énergie nucléaire peut soutenir une production d'électricité de base fiable, sans émissions, tout en favorisant la croissance économique.

À ce stade, aucune mesure précise, aucun financement ni aucun détail de mise en œuvre n'ont été annoncés.

Toutefois, si elles sont mises en œuvre, ces initiatives pourraient améliorer la fiabilité du réseau, appuyer la décarbonisation, stimuler l'innovation et renforcer la compétitivité du Canada dans une économie de plus en plus électrifiée.

OÙ EN EST LE CANADA ET CE QUE FAIT LA MISE À JOUR ÉCONOMIQUE DU PRINTEMPS

Le Canada est actuellement en voie de réaliser une réduction d'environ 21 % des émissions par rapport aux niveaux de 2005 d'ici 2030, alors que la cible de l'Accord de Paris est de 40 %. Le premier ministre Carney a reconnu publiquement que la cible de 2030 ne sera pas atteinte. La Mise à jour économique du printemps 2026 n'introduit pas de nouvelles mesures de tarification du carbone industriel ni de nouvelles réglementations sur les émissions du secteur pétrolier et gazier. Bien que le système fédéral de tarification du carbone industriel demeure en place, la Mise à jour ne précise pas si les politiques existantes seront renforcées ou élargies.

La Mise à jour présente l'action climatique sous l'angle de la « compétitivité climatique », positionnant les investissements dans l'économie propre comme des moteurs de croissance économique plutôt que comme des obligations réglementaires. Cela suggère un déplacement de l'accent mis sur la tarification du carbone comme principal outil de politique au profit d'une stratégie industrielle et d'incitatifs de marché, sans toutefois expliciter le rôle futur des cadres de tarification existants. La question centrale demeure de savoir si cette approche permettra d'obtenir des réductions d'émissions équivalentes ou supérieures en l'absence de mesures réglementaires renforcées.

Stratégie automobile et engagements en matière de véhicules électriques

La Stratégie automobile du Canada (annoncée le 5 février 2026 et réaffirmée dans la Mise à jour) constitue la mesure phare de l'économie propre. Elle remplace la Norme de disponibilité des véhicules électriques par de nouvelles normes d'émissions de GES, offrant une plus grande flexibilité technologique aux fabricants tout en favorisant la décarbonation progressive des parcs de véhicules.

75 % de ventes de véhicules électriques d'ici 2035

90 % de ventes de véhicules électriques d'ici 2040

Incitation à l'achat de plus de 840 000 nouveaux véhicules électriques



Faits saillants – Sommaire

Obligations vertes et de transition

En février 2026, le Canada a émis une obligation verte de 2 milliards de dollars sur 10 ans, bénéficiant d'une forte demande des investisseurs socialement responsables. Le gouvernement prévoit des émissions régulières et élabore un cadre d'obligations durables afin de permettre l'émission d'obligations vertes et de transition alignées sur la nouvelle taxonomie canadienne d'investissement durable.

Réseau de recharge pour VE — 1,5 G$ (doublé)

L'Initiative pour l'infrastructure de recharge et de ravitaillement en hydrogène de la Banque de l'infrastructure du Canada est portée à 1,5 milliard de dollars — environ le double du montant précédent — en parallèle avec l'élaboration d'une stratégie nationale d'infrastructure de recharge.

Crédits pour les technologies propres et la fabrication de VE

Maintien et élargissement des principales mesures fiscales : crédit d'impôt pour la fabrication de technologies propres, crédit d'impôt proposé pour la chaîne d'approvisionnement de VE, incitatifs fiscaux pour l'exploitation des minéraux critiques et réduction du taux d'impôt des sociétés pour les fabricants de technologies à émissions nulles. La superdéduction pour la productivité accélère l'amortissement des investissements manufacturiers réalisés au Canada.

Fonds Canada fort — premier fonds souverain national

Le premier fonds souverain du Canada investira dans des projets et des entreprises stratégiques au pays, avec la possibilité pour les Canadiens d'y participer par l'entremise d'un produit d'investissement de détail. Les incidences climatiques du Fonds dépendront de l'intégration éventuelle de critères ESG ou d'exclusions liées aux combustibles fossiles, qui ne sont pas précisées dans la Mise à jour.

Faits saillants – Sommaire

Suspension de la taxe d’accise sur les carburants jusqu’à la fête du Travail

La Mise à jour suspend la taxe d’accise fédérale sur les carburants jusqu’à la fête du Travail, entraînant des économies pouvant atteindre 10 cents le litre pour l’essence et 4 cents pour le diesel. Bien qu’elle soit présentée comme une mesure d’abordabilité, cette suspension affaiblit temporairement le signal-prix visant à réduire la consommation de combustibles fossiles.

Logements modulaires et préfabriqués

Les investissements dans les nouvelles technologies de construction et l’harmonisation des codes du bâtiment favoriseront les logements modulaires et préfabriqués, qui sont plus efficients sur le plan des ressources et peuvent contribuer à réduire les émissions à long terme.

Chaîne d’approvisionnement des batteries et minéraux critiques

La Mise à jour renforce les investissements dans les minéraux critiques, de l’exploration à la commercialisation, afin de soutenir la fabrication nationale de batteries pour véhicules électriques.

Nucléaire, énergies renouvelables autochtones et stratégie nationale de l’électricité

Le discours budgétaire a mis en évidence le projet nucléaire de Darlington (Ontario) et un projet d’énergie renouvelable appartenant à des Inuits à Iqaluit, qui met fin à la dépendance au diesel.

Avancées et lacunes en matière de climat

Avancées Climatiques

- Objectif de 75 % des ventes de véhicules électriques d'ici 2035 dans le cadre des nouvelles normes sur les émissions de gaz à effet de serre (GES)
- 1,5 milliard de dollars pour l'infrastructure de recharge des véhicules électriques, soit un doublement du financement
- Programme d'abordabilité des véhicules électriques, offrant jusqu'à 5 000 $ par véhicule
- Maintien des crédits d'impôt pour les technologies propres et la chaîne d'approvisionnement des véhicules électriques
- Investissements dans les minéraux critiques afin de soutenir les chaînes d'approvisionnement des batteries
- Conférence sur la finance durable faisant progresser les travaux relatifs à la taxonomie canadienne
- Confirmation du projet nucléaire de Darlington (nouvelle centrale)
- Énergie renouvelable dans l'Arctique : Iqaluit met fin à sa dépendance au diesel
- Stratégie nationale de l'électricité en cours d'élaboration
- Fonds Canada fort, avec un potentiel comme source d'investissement pour des projets d'énergie propre
- Approche "Équipe Canada" en matière de commerce, favorisant les exportations et les partenariats dans les infrastructures vertes

Lacunes climatiques

- Aucun renforcement du régime existant de tarification du carbone industriel
- Aucune nouvelle réglementation sur les émissions du secteur pétrolier et gazier
- Absence de plan clair pour combler l'écart par rapport à la cible de réduction des émissions de 2030 (40 %)
- Suspension de la taxe d'accise sur les carburants, qui affaiblit le signal-prix visant à réduire la consommation de combustibles fossiles
- Aucun échéancier fourni pour la réglementation sur le méthane
- Fonds Canada fort, sans critères ESG ni filtres climatiques précisés
- Taxonomie de la finance durable, sans échéancier législatif défini
- Stratégie nationale de l'électricité, toujours en élaboration et sans cibles établies
- Bureau des grands projets, sans mécanisme d'évaluation de la compatibilité des projets avec les objectifs de réduction des émissions



Certaines réactions à la Mise à jour économique du printemps

« Le nouveau programme Équipe Canada fort vise à recruter, former et embaucher entre 80 000 et 100 000 nouveaux travailleurs spécialisés certifiés Sceau rouge d'ici la fin de la décennie. Il préparera adéquatement notre main-d'œuvre aux besoins d'une économie propre, où la croissance des emplois dans le secteur de l'énergie propre varie entre 5 % et 10 % par année dans chaque province à mesure que le monde progresse vers la carboneutralité d'ici 2050… »

CLEAN ENERGY CANADA

— Rachel Doran, directrice générale, Clean Energy Canada

« En augmentant l'échelle des projets verts "finançables" et en mettant en place des normes réglementaires claires, le Canada peut transformer des risques climatiques importants en occasions économiques stratégiques. »

— Olaf Weber, chercheur associé, Institut de la finance durable

Institute for Sustainable Finance

« Le soutien du gouvernement fédéral à une taxonomie d'investissement durable et à une conférence sur la finance durable constitue une contribution importante pour permettre au Canada d'attirer de nouveaux investissements dans des projets verts et de transition. »

CANADIAN CLIMATE INSTITUTE | L'INSTITUT CLIMATIQUE DU CANADA

— Rick Smith, président, Institut climatique du Canada

« La Mise à jour économique poursuit l'approche observée l'an dernier avec le projet de loi C-5 et la Loi sur l'économie canadienne unifiée, où les Premières Nations demeurent une réflexion secondaire dans la trajectoire du gouvernement pour bâtir l'économie canadienne. Il ne peut y avoir de Canada fort sans des Premières Nations fortes. À défaut d'une croissance fondée sur un partenariat véritable, l'économie canadienne s'en trouvera affaiblie. »

— Cindy Woodhouse Nepinak, cheffe nationale, Assemblée des Premières Nations

Assembly of First Nations

CAN|Rac CLIMATE ACTION NETWORK | RÉSEAU ACTION CLIMAT Canada

« Tout dans la Mise à jour économique du printemps n'est toutefois pas une bonne nouvelle pour le climat : les incitatifs fiscaux pour la récupération assistée du pétrole et le GNL semblent mal adaptés au contexte actuel. De plus, dans un climat où circulent des rumeurs croissantes d'investissements publics fédéraux dans un pipeline, nous sommes vivement préoccupés par le fait que le nouveau fonds souverain puisse devenir une autre subvention déguisée au secteur pétrolier et gazier. »

— Caroline Brouillette, directrice générale, Réseau Action Climat Canada

« La Mise à jour économique du printemps indique que le Canada avance dans la bonne direction. La mise en place des infrastructures, de la main-d'œuvre qualifiée, d'un environnement propice à l'investissement et d'une certitude réglementaire sera essentielle pour libérer pleinement le potentiel des énergies marines renouvelables. »

— Elisa Obermann, directrice générale, Marine Renewables Canada

marine renewables canada

Certaines réactions à la Mise à jour économique du printemps

« La mise à jour économique d'aujourd'hui démontre peu que le gouvernement prend l'économie numérique au sérieux ou qu'il l'utilise pour renforcer les grandes stratégies économiques traditionnelles du Canada… Bien que les ressources et les infrastructures soient fondamentales pour l'économie canadienne, de plus en plus d'entrepreneurs canadiens choisissent malheureusement de quitter le pays pour lancer leurs entreprises ailleurs. » ***— Patrick Searle, président-directeur général, Conseil canadien des innovateurs***

COUNCIL OF CANADIAN INNOVATORS | CCI | CONSEIL CANADIEN DES INNOVATEURS

« Le renouvellement de l'engagement du Canada envers le financement climatique marque un retour bienvenu à la coopération mondiale en matière d'action climatique. »
— Patricia Fuller, présidente et chef de la direction, Institut international du développement durable

IISD
International Institute for Sustainable Development

« Après avoir présenté le pire budget climatique depuis l'ère Harper, le gouvernement fédéral l'a suivi de deux nouvelles subventions aux combustibles fossiles… Sur une note plus positive, la mise à jour économique comprend 500 millions de dollars de nouveaux fonds nets pour le financement climatique international, en plus de financements déjà annoncés pour les incitatifs à l'achat de véhicules électriques et la conservation de la nature. Ce sont des avancées positives, mais elles ne compensent pas les compressions climatiques du budget de l'automne dernier. »
— Hadrian Mertins-Kirkwood, chercheur principal, Centre canadien de politiques alternatives



CCPA
CANADIAN CENTRE for POLICY ALTERNATIVES
CENTRE CANADIEN de POLITIQUES ALTERNATIVES

« Alors que la sécurité nationale et l'abordabilité figurent au premier rang des priorités des Canadiens, nous devrions œuvrer à découpler notre économie des marchés pétroliers et gaziers volatils et inflationnistes — et non à y inscrire davantage notre dépendance. »
— Institut Pembina

PEMBINA institute

« Le Canada a le devoir moral, juridique et économique de cesser de financer l'expansion des combustibles fossiles… Le nouveau Fonds de croissance du Canada devra être assorti de balises claires afin d'être aligné sur les engagements du Canada de mettre fin aux subventions et au financement des combustibles fossiles. Un environnement sain, des populations en santé et des communautés résilientes — voilà la véritable richesse. » ***— Lisa Gue, gestionnaire des politiques nationales, Fondation David Suzuki***



DAVID SUZUK FOUNDATION
One nature.